

Attention aux escroqueries à la livraison de colis !

Publié le 28 octobre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous attendez un colis ? Vous avez reçu un SMS ou un courriel semblant provenir d'un service de livraison ? Attention aux messages frauduleux et aux escroqueries à la livraison de colis ! *Service-Public.fr* avec *Cybermalveillance.gouv.fr* vous explique comment vous en prémunir.

Vous recevez un message par SMS ou par courriel qui indique qu'un problème est survenu lors de l'envoi d'un colis et vous demande de payer des frais d'expédition ou d'affranchissement ? Attention, il s'agit d'une tentative d'escroquerie à la livraison de colis !

Les cybercriminels se font passer pour des sociétés de livraison parmi les plus connues pour dérober des informations personnelles et de carte bancaire et en faire un usage frauduleux. Un faux numéro de suivi de colis et un lien vous sont envoyés par SMS (suivez les instructions ici, reprogrammer votre livraison...). Ne cliquez en aucun cas sur ce lien et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires. Cela pourrait vous coûter cher.

Les périodes de forte activité de commerce en ligne (fêtes de fin d'année, soldes, Black Friday) sont propices à ce type d'arnaques dans la mesure où de nombreuses personnes attendent ou envoient des colis. Soyez vigilant !

De quoi s'agit-il ?

Ce type de message frauduleux entre dans la catégorie de cybermalveillance appelée l'hameçonnage (phishing en anglais). Il usurpe l'identité d'une entreprise de livraison connue pour inciter la victime à fournir des informations personnelles ou confidentielles.

Dans le cas des escroqueries à la livraison de colis, les victimes reçoivent un message (e-mail ou SMS) qui semble provenir de sociétés de transport très connues. Les messages reçus par SMS affichent généralement un nom d'expéditeur d'un service de livraison connu et un numéro de téléphone (numéro court à 5 chiffres commençant par 38) qui ressemble à ceux utilisés par les vrais services de livraison.

Ce message annonce qu'un colis doit vous être livré mais que vous devez payer des frais de port ou d'expédition, de TVA ou de douane... Le faible montant réclamé incite à effectuer ce paiement et à cliquer sur le lien. Vous serez alors redirigé vers un site internet frauduleux usurpant l'identité de l'entreprise de livraison sur lequel on vous demandera des informations personnelles : identité, adresse postale ou électronique, numéro de téléphone, coordonnées de carte bancaire afin de régler les prétendus frais de livraison.

Que faire si vous recevez un message d'arnaque à la livraison de colis ?

Sachez que les entreprises de livraison ne vous demanderont jamais par SMS ou par mail un quelconque paiement pour recevoir un colis.

Au moindre doute, contactez directement l'entreprise de livraison concernée pour confirmer le message que vous avez reçu. Si l'entreprise vous indique qu'elle n'est pas à l'origine de l'envoi de ce message, il s'agit d'une tentative d'arnaque.

Ne cliquez jamais sur ce lien. Ne communiquez en aucun cas des informations personnelles ou de carte bancaire.

Le site cybermalveillance.gouv.fr vous délivre tous les conseils utiles pour repérer ce type d'arnaques, pour savoir quoi faire si vous recevez un message frauduleux ou si vous êtes victime de l'arnaque à la livraison de colis.

.....